

222C1753
FR0013506730-FS0542

6 juillet 2022

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.

VALLOUREC
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 6 juillet 2022, la Caisse des dépôts et consignations (CDC) (56 rue de Lille, 75356 Paris) a déclaré avoir franchi indirectement en baisse, le 30 juin 2022, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société VALLOUREC et détenir indirectement, par l'intermédiaire des sociétés Bpifrance Participations¹ et CNP Assurances² qu'elle contrôle, 10 945 210 actions VALLOUREC représentant autant de droits de vote, soit 4,78% du capital et des droits de vote de cette société³, répartis comme suit :

	Actions et droits de vote	% capital et droits de vote
Caisse des dépôts (direct)	0	0
Bpifrance Participations SA	5 200 966	2,27
CNP Assurances	5 744 244	2,51
Total CDC	10 945 210	4,78

Ce franchissement de seuils résulte d'une restitution d'actions VALLOUREC reçues à titre de collatéral par CNP Assurances.

¹ Contrôlée par Bpifrance SA (anciennement Bpifrance Financement), elle-même contrôlée conjointement à 49,2% par la CDC et à 49,2% par l'EPIC Bpifrance.

² Détenue par La Banque Postale elle-même détenue à 100% par La Poste, elle-même contrôlée par la CDC.

³ Sur la base d'un capital composé de 228 928 428 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.